

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

Le jeudi 11 juin 2020 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, lieu de réunion exceptionnel afin de permettre le respect de la distanciation sociale nécessaire du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 29 mai 2020.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaïssa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
MICONNET Olivier
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOU DI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène
ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne

ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali
DJABALI Sara
SEGABIOT Brigitte

BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine
BITATSI-TRACHET
Françoise
BACH Raphael
JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent
HODE Marie-Laure
PERRAULT Gérard
ROSSINI Christel

Pouvoirs :

MAKHLOUF Dounia à HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance M. AOUATI Kheireddine a été désigné pour remplir ces fonctions.

DELIBERATION N°2020-06-01: FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur,

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité,

Article 1 : Le nombre de membres composant le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale est établi à seize.

Article 2 : Le nombre de membres élus en son sein par le Conseil municipal pouvant siéger au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale est établi à huit.

Article 3 : Sont élus membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale :

- Roselyne BORDES
- Catherine HERRMANN
- Jean-Pierre BARATTA
- Corinne CARCREFF
- Olivier MARKARIAN
- Gérard ATTARD
- Nathalie JOLY
- Marie-Laure HODE

DELIBERATION N°2020-06-02: FIXATION DES MODALITES DE DEPOT DES LISTES PREALABLEMENT A LA CONSTITUTION DES CAO, CDSP ET CCSPL

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur,

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité,

Article 1 : Les listes sont déposées auprès de Monsieur Le Maire. Une ou plusieurs listes pourront être déposées.

Article 2 : Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pouvoir conformément à l'article D1411-4 du CGCT.

Article 3 : Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.

DELIBERATION N° 2020-06-03 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DES MARCHES PUBLICS

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article unique : Désigne après présentation des listes et élection comme membres titulaires et suppléants de la Commission d'appel d'offres à caractère permanent:

- 1) Membres titulaires
 - Gérard ATTARD
 - Olivier MICONNET
 - Kaissa BOUDJEMAI
 - Catherine MAUROBET
 - Laurent TRILLAUD

- 2) Membres suppléants
 - Olivier MARKARIAN
 - Serge BEREZIN
 - Catherine HERRMANN
 - Rina DI ORIO
 - Raphaël BACH

DELIBERATION N° 2020-06-04 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil Municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article unique : Désigne après présentation des listes et élection comme membres titulaires et suppléants de la Commission des délégations de service public

- 1) Membres titulaires
 - Catherine MAUROBET
 - Serge MANTEL
 - Roselyne BORDES
 - Serge BEREZIN
 - Raphaël BACH

- 2) Membres suppléants
 - Olivier MICONNET
 - Rina DI IORIO
 - Henri CARATALA

-Kaissa BOUDJEMAI
-Nathalie JOLY

DELIBERATION N°2020-06-05 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité,

Article 1 : Sont élus membres de la Commission consultative des services publics locaux, les conseillers municipaux suivants :

Représentants titulaires :

- Marie-Catherine HERRMANN,
- Jean-Claude LAFARGUE,
- Serge BEREZIN,
- Marie-Thérèse LE BLEGUET,
- Nathalie JOLY,

Représentants Suppléants

- Donni MILOTI,
- Rina DI IORIO,
- Henri CARRATALA,
- Clément CHASSAIN,
- Françoise BITATSI-TRACHET

Article 2 : Sont nommés membres de la Commission consultative des services publics locaux, les représentants des associations locales suivantes :

- Association de défense du cadre de vie
- Association du commerce local

DELIBERATION N°2020-06-06 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE LIVRY-GARGAN AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE AD HOC POUR L'EXAMEN DU PROJET DE REGLEMENT GENERAL DE LA VOIRIE COMMUNALE ET DES VOIES PRIVEES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE

Le Conseil Municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 34 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaïssa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOUDI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène

ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre

ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali + Dounia
MAKHLOUF
DJABALI Sara
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 04 voix contre :

BITATSI-TRACHET
Françoise

Raphael BACH
JOLY Nathalie

TRILLAUD Laurent

- 03 abstentions :

HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Article 1 : Décide de créer la Commission consultative Ad Hoc pour l'examen du projet de règlement général de la voirie communale et des voies privées ouvertes à la circulation publique.

Article 2 : Désigne les membres de la commission comme suit :

- Le Maire ou son représentant (Président) ;
- L'Adjoint en charge des transports et de la mobilité : Mme HERRMANN Catherine ;
- L'adjoint en charge de la voirie, des espaces publics et de l'assainissement : M. Jean-Claude LAFARGUE
- L'adjoint en charge de l'aménagement urbain et des éco-quartiers : M. Donni MILOTI
- Un représentant d'ENEDIS ;
- Un représentant de GrDF ;
- Un représentant de GRT gaz ;
- Un représentant de l'EPT Paris Grand Est (Assainissement) ;
- Un représentant de la RATP ;
- Un représentant du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis (Direction de l'Eau et de l'Assainissement) ;
- Un représentant du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis (Direction de la voirie et des déplacements) ;
- Un représentant d'ORANGE ;
- Un représentant RTE TRANSPORTS ;
- Un représentant TRA TRANSDEV ;

- Un représentant de l'entreprise EIFFAGE ENERGIE ;
- Un représentant de l'entreprise JEAN LEFEVRE IDF ;
- Un représentant de l'entreprise SNV ;
- Un représentant de VEOLIA ;

Article 3 : Autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N° 2020-06-07 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE, D'AIDE AUX VICTIMES ET DE LUTTE CONTRE LA DROGUE, LES DERIVES SECTAIRES ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur,

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 34 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves	ARNAUD Philippe	ADLANI Myriam
BOUDJEMAI Kaissa	CARCREEFF Corinne	DELERUELLE Quentin
MANTEL Serge	ATTARD Gérard	HAMZA Ali + Dounia
MONIER Annick	LAFARGUE Jean-Claude	MAKHLOUF
MILOTI Donni	GUIMARAES Odette	DJABALI Sara
BORDES Roselyne	LEROUX Pierre-Olivier	BEREZIN Serge
CARRATALA Henri	DI IORIO Rina	LE BLEGUET Marie-Thérèse
LE COZ Lucie	MARKARIAN Olivier	COLLET Marie-Madeleine
HERRMANN Marie-Catherine	FOURNIER Marine	MAUROBET Catherine
AIDOUDI Salem	KOUCEM Yacine	AOUATI Kheireddine
MOULINAT-KERGOAT Hélène	CHASSAIN Clément	
	BERNARD Anne	
	BARATTA Jean-Pierre	

- 07 abstentions :

BITATSI-TRACHET Françoise	JOLY Nathalie	PERRAULT Gérard
Raphael BACH	TRILLAUD Laurent	ROSSINI Christel
	HODE Marie-Laure	

Article 1 : Désigne **M. Salem AIDOUDI** en qualité de représentant au sein du Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes.

DELIBERATION N°2020-06-08 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE LIVRY-GARGAN AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLES DES ETABLISSEMENTS DU 1^{ER} DEGRE

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur,

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 34 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaïssa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOUZI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène

ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre

ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali + Dounia
MAKHLOUF
DJABALI Sara
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 03 abstentions :

HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Ne prennent pas part au vote :

BITATSI-TRACHET Françoise
BACH Raphael
JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent

Article 1 : Sont élus comme représentants au sein des Conseils des écoles de la Commune les membres du Conseil municipal suivants :

- Bayard maternelle : Hélène MOULINAT-KERGOAT
- Bayard élémentaire : Pierre-Olivier LEROUX
- George Sand élémentaire : Jean-Claude LAFARGUE
- Bellevue Victor Hugo maternelle : Corinne CARCREFF
- Bellevue Victor Hugo élémentaire : Serge MANTEL
- Benoît Malon maternelle : Olivier MICONNET
- Benoît Malon élémentaire : Jean-Pierre BARATTA
- Benoît Malon maternelle 2 : Serge MANTEL
- Benoît Malon élémentaire 2 : Lucie LECOZ
- Danton élémentaire : Philippe ARNAUD
- Jacob maternelle : Dounia MAKHLOUF
- Jacob élémentaire 1 : Anne BERNARD

- Jacob élémentaire 2 : Donni MILOTI
- Jaurès maternelle 1 : Brigitte SEGABIOT
- Jaurès élémentaire 1 : Catherine HERRMANN
- Jaurès élémentaire 2 : Roselyne BORDES
- Jean de la Fontaine maternelle : Corinne CARCREFF
- Jean de la Fontaine élémentaire : Odette GUIMARAES
- Tourville maternelle : Henri CARRATALA
- Vauban maternelle : Lucie LE COZ
- Ecole Notre-Dame : Marie-Madeleine COLLET

DELIBERATION N°2020-06-09 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET LYCEES

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 35 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaissa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOU DI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène

ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre

ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali + Dounia
MAKHLOUF
DJABALI Sara
SEGABIOT Brigitte
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 03 abstentions:

HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Ne prennent pas part au vote :

BITATSI-TRACHET Françoise
BACH Raphael

JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent

Article 1 : Sont élus comme représentants au sein des différents conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement les membres du Conseil municipal suivants :

Collège Léon Jouhaux :

Titulaire : Hélène MOULINAT-KERGOAT

Suppléant : Jean-Pierre BARATTA

Collège Edouard Herriot :

Titulaire : Rina DI IORIO

Suppléant : Clément CHASSAIN

Collège Lucie Aubrac :

Titulaire : Odette GUIMARAES

Suppléant : Rina DI IORIO

Collège Germaine Tillion :

Titulaire : Rina DI IORIO

Suppléant : Olivier MICONNET

Lycée Henri Sellier :

Titulaire : Roselyne BORDES

Suppléant : Rina DI IORIO

Lycée André Boulloche

Titulaire : Rina DI IORIO

Suppléant : Henri CARRATALA

DELIBERATION N°2020-06-10: DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE LIVRY-GARGAN AU SEIN DES ORGANISMES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 35 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaissa
MANTEL Serge
MONIER Annick

MILLOT Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie

HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOUDI Salem

MOULINAT-KERGOAT
Hélène
ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier

FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali + Dounia
MAKHLOUF
DJABALI Sara

SEGABIOT Brigitte
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 03 abstentions:

HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Ne prennent pas part au vote :

BITATSI-TRACHET Françoise
BACH Raphael
JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent

Article 1 : Sont désignés pour représenter la commune au sein des établissements suivants :

Pour l'externat médico-pédagogique :

- Pierre-Yves MARTIN
- Sara DJABALI
- Corinne CARCREFF

Pour le Conseil d'administration de la Maison de retraite « Emile Gérard » :

- Gérard ATTARD
- Catherine HERRMAN
- Marie-Madeleine COLLET

Pour le Conseil d'administration du centre hospitalier intercommunal du Raincy-Montefermeil :

- Pierre-Yves MARTIN

Pour la mission locale de la Dhuis :

- Roselyne BORDES

DELIBERATION N°2020-06-11 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 35 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaïssa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOUDI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène

ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre

ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali + Dounia
MAKHLOUF
DJABALI Sara
SEGABIOT Brigitte
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 03 abstentions :

HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Ne prennent pas part au vote :

BITATSI-TRACHET Françoise
BACH Raphael
JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent

Article 1 : Sont élus comme délégué de la Commune au Comité syndical du SI-
GEIF :

- Délégué titulaire : Jean-Claude LAFARGUE

Délégué suppléant : Henri CARRATALA

**DELIBERATION N°2020-06-12 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA
COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE
PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION**

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 35 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaïssa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni

BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
HERRMANN Marie-
Catherine

AIDOUDI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène
ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne

ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine

CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali + Dounia
MAKHLOUF
DJABALI Sara

SEGABIOT Brigitte
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 03 abstentions :

HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Ne prennent pas part au vote :

BITATSI-TRACHET Françoise
BACH Raphael
JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent

Article 1 : Sont élus comme délégué de la Commune au Comité syndical du SIP-
PEREC :

- Délégué titulaire : Clément CHASSAIN
- Délégué suppléant : Henri CARRATALA

**DELIBERATION N°2020-06-13 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA
COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL AUTOLIB ET VELIB ME-
TROPOLE**

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 35 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaissa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOUDI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène

ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre

ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali + Dounia
MAKHLOUF
DJABALI Sara
SEGABIOT Brigitte
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 03 abstentions:

HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Ne prennent pas part au vote :

BITATSI-TRACHET Françoise

JOLY Nathalie

BACH Raphael

TRILLAUD Laurent

Article 1 : Sont élus comme délégués de la Commune au Comité syndical du Syndicat Intercommunal Autolib et Vélib Métropole :

- Délégué titulaire : Catherine HERRMANN

- Délégué suppléant : Donni MILOTI

DELIBERATION N°2020-06-14 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 36 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves

ARNAUD Philippe

DELERUELLE Quentin

BOUDJEMAI Kaissa

CARCREFF Corinne

HAMZA Ali + Dounia

MANTEL Serge

ATTARD Gérard

MAKHLOUF

MONIER Annick

LAFARGUE Jean-Claude

DJABALI Sara

MILOTI Donni

GUIMARAES Odette

SEGABIOT Brigitte

BORDES Roselyne

LE ROUX Pierre-Olivier

BEREZIN Serge

CARRATALA Henri

DI IORIO Rina

LE BLEGUET Marie-

LE COZ Lucie

MARKARIAN Olivier

Thérèse

MICONNET Olivier

FOURNIER Marine

COLLET Marie-Madeleine

HERRMANN Marie-

KOUCEM Yacine

MAUROBET Catherine

Catherine

CHASSAIN Clément

AOUATI Kheireddine

AIDOU DI Salem

BERNARD Anne

MOULINAT-KERGOAT

BARATTA Jean-Pierre

Hélène

ADLANI Myriam

Ne prennent pas part au vote :

BITATSI-TRACHET

JOLY Nathalie

PERRAULT Gérard

Françoise

TRILLAUD Laurent

ROSSINI Christel

BACH Raphael

HODE Marie-Laure

Article 1 : Sont élus comme délégués de la Commune au Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France :

- Délégué titulaire : Donni MILOTI
- Délégué suppléant : Serge BEREZIN

DELIBERATION N°2020-06-15 : ELECTION DES REPRESENTANTS A L'AGENCE FRANCE LOCALE

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 36 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaïssa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
MICONNET Olivier
HERRMANN Marie-Catherine
AIDOUDI Salem

MOULINAT-KERGOAT
Hélène
ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément

BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali
DJABALI Sara
SEGABIOT Brigitte
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 04 voix contre :

BITATSI-TRACHET
Françoise

BACH Raphael
JOLY Nathalie

TRILLAUD Laurent

- 03 abstentions :

HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Article 1 : Désigne Serge MANTEL en sa qualité d'Adjoint au Maire, en tant que représentant titulaire de la Ville de Livry-Gargan, et Gérard ATTARD, en sa qualité d'Adjoint au Maire, en tant que représentant suppléant de la Ville de Livry-Gargan, à l'Assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale.

Article 2 : Le représentant titulaire de la Commune de Livry-Gargan ainsi désigné est autorisé à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialisés, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions.

Article 3 : Monsieur le Maire est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N° 2020-06-16 : CREATION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE DU LOGEMENT – DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 40 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	DJABALI Sara
BOUDJEMAI Kaïssa	ATTARD Gérard	SEGABIOT Brigitte
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	BEREZIN Serge
MONIER Annick	GUIMARAES Odette	LE BLEGUET Marie-Thérèse
MILOTI Donni	LE ROUX Pierre-Olivier	COLLET Marie-Madeleine
BORDES Roselyne	DI IORIO Rina	MAUROBET Catherine
CARRATALA Henri	MARKARIAN Olivier	AOUATI Kheireddine
LE COZ Lucie	FOURNIER Marine	BITATSI-TRACHET Françoise
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine	BACH Raphael
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	JOLY Nathalie
AIDOUDI Salem	BERNARD Anne	TRILLAUD Laurent
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BARATTA Jean-Pierre	
ARNAUD Philippe	ADLANI Myriam	
	DELERUELLE Quentin	
	HAMZA Ali	

- 03 voix contre :

HODE Marie-Laure	PERRAULT Gérard	ROSSINI Christel
------------------	-----------------	------------------

Article 1 : Décide la création d'une Commission municipale du Logement ;

Article 2 : Adopte le règlement de fonctionnement ci-annexé.

Article 3 : Dit que Monsieur le Maire est membre de droit de ladite Commission.

Article 4 : Désigne au scrutin majoritaire Pierre-Yves MARTIN et Ali HAMZA pour la majorité municipale et Françoise BITATSI-TRACHET pour l'opposition municipale en qualité de membres élus de la Commission municipale du logement

DELIBERATION N°2020-06-17 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN D'ASSOCIATIONS DONT ELLE EST ADHERENTE

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 36 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaïssa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
MICONNET Olivier
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOUDI Salem

MOULINAT-KERGOAT
Hélène
ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément

BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam
DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali
DJABALI Sara
SEGABIOT Brigitte
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

- 07 abstentions :

BITATSI-TRACHET
Françoise
BACH Raphael

JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent
HODE Marie-Laure

PERRAULT Gérard
ROSSINI Christel

Article 1 : Sont désignés pour représenter la commune au sein des associations dont la Commune est membre :

Pour l'association pour la promotion de la ligne 16 entre Saint-Denis Pleyel et Noisy Champs :

- Marie-Catherine HERRMANN

Pour l'association des villes Internet :

- Clément CHASSAIN

Pour la Caisse Nationale de l'Action Sociale (CNAS) :

- Gérard ATTARD

Pour l'association des Maires de France de la Seine-Saint-Denis :

- Pierre-Yves MARTIN

DELIBERATION N°2020-06-18: MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL – CREATION D'UNE COMMISSION PERMANENTE

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité par :

- 39 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAI Kaissa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni
BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
LE COZ Lucie
MICONNET Olivier
HERRMANN Marie-
Catherine
AIDOU DI Salem
MOULINAT-KERGOAT
Hélène

ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne
ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam

DELERUELLE Quentin
HAMZA Ali
DJABALI Sara
SEGABIOT Brigitte
BEREZIN Serge
LE BLEGUET Marie-
Thérèse
COLLET Marie-Madeleine
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine
HODE Marie-Laure
PERRAULT Gérard
ROSSINI Christel

- 04 abstentions :

BITATSI-TRACHET Françoise
BACH Raphael

JOLY Nathalie
TRILLAUD Laurent

Article 1 : Les articles 23 et 24 du règlement intérieur sont modifiés selon les éléments figurant dans le règlement ci-annexé.
L'ensemble des autres dispositions demeurent inchangées.

Article 2 : Une commission permanente unique chargée d'étudier les projets inscrits à l'ordre du jour des conseils municipaux est créée. L'ensemble des élus du conseil municipal sont membres de droit de ladite commission. Le Maire en est président de droit mais peut déléguer cette fonction au représentant de son choix.

DELIBERATION N°2020-06-19 : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL CHARGES D'ELABORER LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité,

Article 1 : Sont désignés pour procéder à l'élaboration du règlement intérieur du Conseil Municipal, les membres suivants :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| - Pierre-Yves MARTIN | - Kaissa BOUDJEMAI |
| - Serge MANTEL | - Raphaël BACH |
| - Hélène MOULINAT-KERGOAT | - Christel ROSSINI |

DELIBERATION N° 2020-06-20 : COMMUNICATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Article unique : Prend acte de la communication des décisions prises, en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, clôture la séance à 20h30.

Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan

